

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Retrait du **FRONDEG** du processus électoral en cours( élections législatives et communales 2026)

Conakry, le 28 Avril 2026

Face aux violations répétées du Code électoral et au déséquilibre manifeste du processus en faveur de la mouvance présidentielle et ses alliés, le FRONDEG a décidé, ce jour, de se retirer du processus électoral en cours.

Réuni en session extraordinaire, le Bureau Politique du FRONDEG a pris acte des violations graves et persistantes qui caractérisent le processus électoral en cours, en vue des élections législatives et communales en République de Guinée prévues le 31 mai 2026.

Notre formation politique constate, avec une vive préoccupation, que les conditions minimales d'un scrutin libre, transparent et équitable ne sont aujourd'hui plus réunies. Les violations du Code électoral, loin d'être ponctuelles, traduisent un schéma cohérent visant à orienter l'issue du vote en faveur de la mouvance présidentielle et ses alliés.

Le parti FRONDEG dénonce notamment :

- Les violations répétées du code électoral ;
- Les défaut d'impartialité de l'administration électorale ;
- Les rejet sélectif et discriminatoire de candidatures du Parti;
- Les silence des organes de régulation face aux saisines et recours formulés
- L'absence de garanties suffisantes quant à la transparence des opérations de vote et de proclamation des résultats.

En conséquence, le FRONDEG :

- **Retire** l'ensemble de ses candidats, mandataires et représentants des opérations électorales ;
- **Décline** toute responsabilité quant aux conséquences politiques et institutionnelles d'un scrutin organisé dans les conditions actuelles ;
- **Conteste**, par avance, la sincérité, la régularité et la légitimité des résultats susceptibles d'en être issus ;

Le FRONDEG précise que ce retrait n'est ni un renoncement, ni un abandon, mais l'expression d'une exigence démocratique. Il appelle solennellement les autorités, les forces vives de la Nation, les partenaires internationaux au premier rang desquels la CEDEAO, l'Union Africaine, l'Union Européenne et le Système des Nations Unies ainsi que l'ensemble du peuple de Guinée, à assumer pleinement leurs responsabilités pour garantir le respect de la Constitution, du Code électoral et des engagements internationaux de la République de Guinée.

**Le FRONDEG reste pleinement engagé en faveur de la démocratie, de l'État de droit et de la stabilité de notre pays.**